

Règlement Général et Sportif

NoctiRaid 2022

NOCTI
RAID

SOMMAIRE

1. Règlement Général du NoctiRaid 2022

2. Règlement Sportif du NoctiRaid 2022

1. NOCTIRAID
2. NOCTISPRINT

Tous les participants doivent prendre connaissance du règlement avant l'événement. En s'inscrivant au NoctiRaid 2022, les participants l'acceptent et s'engagent à le respecter.

1. Règlement général du NoctiRaid 2022

Tous les participants doivent prendre connaissance du règlement avant l'événement. En s'inscrivant au NoctiRaid 2022, les participants acceptent ce règlement et s'engagent à le respecter. De plus, ils déclarent être couvert(e)s par une assurance personnelle et prendre sous leur responsabilité tout accident de santé à la suite ou au cours de cet événement.

1) LE PRINCIPE

L'évènement du NoctiRaid regroupe 2 épreuves distinctes et séparées : le NOCTIRAID et le NOCTISPRINT. Les participants ne peuvent s'inscrire que sur une seule épreuve.

2) LE NOCTIRAID

Le NOCTIRAID est un raid nocturne multisports qui a lieu dans la nuit du samedi 12 au dimanche 13 février 2022. Il se déroule sur un parcours de plus 60 km. Il est possible que les coureurs doivent emprunter des portions de route. La compétition se déroule par équipe de trois et est réservée aux participants de 18 ans et plus (au jour de la course). Le but est de réaliser le parcours chronométré le plus rapidement possible, en participant à toutes les activités et disciplines proposées.

3) LE NOCTISPRINT

Le NOCTISPRINT est un raid multisports qui a lieu le samedi 12 février 2022. Il se déroule sur un parcours d'environ 25 km. Il est possible que les coureurs doivent emprunter des portions de route. La compétition se déroule par équipe de trois et est réservée aux participants âgés de 16 ans (au 31/12/2022) et plus (**pour les participants âgés de moins de 18 ans au jour de la course, une autorisation parentale devra être fournie**). Le but est de réaliser le parcours chronométré le plus rapidement possible, en participant à toutes les activités et disciplines proposées.

4) L'ÉTHIQUE

Les coureurs, bénévoles et organisateurs s'entendent ainsi autour des valeurs suivantes :

Le respect des personnes

Se respecter soi-même et respecter les autres : les bénévoles, les autres coureurs, les organisateurs, et la population locale, qui accueille la course en pleine nuit :

- Nous n'autoriserons aucune forme de tricherie avant et/ou pendant la course,

- L'aide matérielle aux autres coureurs est autorisée pendant la course,
- Le respect des riverains est de rigueur lors des traversées de zones urbaines.

Le respect de l'environnement

Respecter la faune et la flore environnante doit être une préoccupation permanente de l'ensemble des participants. L'organisation mettra en place un tri sélectif des déchets ainsi que différentes actions visant à favoriser le développement durable. Tout comportement irrespectueux de l'environnement (jet de déchets sur le parcours, sera sanctionné par une sanction définie par le jury de course).

Le partage et la solidarité

Chaque coureur ou volontaire, viendra prioritairement en aide à tout participant en situation dangereuse.

L'exploration de ses limites et la connaissance de soi

Chaque coureur doit prendre en compte ses limites. Un dispositif de secours sera mis en place. Toutefois, vous devez vous arrêter si votre état physique ne vous permet plus de continuer dans des conditions physiques ou morales sécuritaires.

Les récompenses

L'organisation ne prévoit aucune dotation financière. Voici la répartition des lots prévus :

NoctiRaid	NoctiSprint
3 premiers du scratch	3 premiers du scratch
1ère équipe féminine	1ère équipe féminine
1ère équipe masculine	1ère équipe masculine
1ère équipe mixte	1ère équipe mixte
1ère équipe entreprise	1ère équipe internationale
1ère équipe internationale	1ère équipe Cups

Tous les coureurs qui terminent intégralement (délais impartis) la course, bénéficieront également d'une récompense « Finisher ». De plus, pour récompenser le plus d'équipes possible, aucune équipe ne peut être récompensée deux fois (exemple : au scratch + équipe mixte).

5) RÈGLES SANITAIRES

Durant toute la durée de l'évènement, les participants doivent respecter l'ensemble des mesures sanitaires fournies par le gouvernement et indiquées auparavant sur les supports de communication du Noctiraid ainsi que par mail, par le personnel organisateur et les pancartes sur le lieu de l'évènement le jour de l'évènement. Les participants devront respecter la distanciation physique d'au moins 1,50 mètres et le port du masque à l'intérieur du village (hors pratique sportive).

6) LES PARTICIPANTS

Inscription

L'inscription se fait par équipe de 3. Pour le NoctiRaid, chaque coureur doit être âgé de 18 ans (né en 2004 ou avant) et pour le NoctiSprint, chaque coureur doit être âgé de 16 ans (né en 2006 ou avant). La présence d'une personne majeure par équipe est néanmoins obligatoire.

Chaque coureur doit être apte à courir un raid. Il doit être en excellente condition physique et morale, apte à courir durant plusieurs heures, de nuit, sur des sentiers et routes. Ceci nécessite une résistance certaine à la fatigue, à l'isolement et aux conditions météorologiques.

Nous vous rappelons que les participants ne peuvent s'inscrire que sur une épreuve : NoctiRaid ou NoctiSprint

Les droits d'engagement sont de :

NoctiRaid
147 € par équipe
129 € par équipe*
NoctiSprint
105 € par équipe
87€ par équipe*

*Tarif en vigueur pour les **ETUDIANTS** (en présentant un justificatif valable lors de l'inscription) ou pour les **ANCIENS ETUDIANTS** du master 2 DESS/MELS/SLEM.

En s'inscrivant à la course, chaque équipe s'engage à confier à l'organisation une pièce d'identité le jour de l'évènement.

Les droits d'engagement au NoctiRaid / NoctiSprint comprennent :

- Un repas avant le départ (une Pasta Party) pour le NoctiRaid et après l'arrivée pour le NoctiSprint,
- Dossards, porte dossards et plaque de vélo pour les participants,
- Un ravitaillement au village pendant et après la course, et sur le parcours pour le NoctiRaid,
- La possibilité de laisser les effets personnels de l'équipe à l'espace consignes du village,
- L'accès aux zones de repos (avec kinés), douches, vestiaires et assistance médicale au village,

- La réception d'un « Welcome Pack » par coureur,
- La réception d'une pochette de raideur par équipe, comprenant les roadbooks et cartes du parcours,
- Le partage d'un événement convivial.

Pour toutes les courses, le choix du nom de l'équipe est libre. Cependant, l'organisation se réserve le droit de vous demander de changer de nom, si elle juge que celui-ci n'est pas approprié. Si une équipe souhaite participer au classement par challenge, son nom d'équipe doit obligatoirement représenter son entité : sa formation étudiante. Les inscriptions sont limitées à 125 équipes pour le NoctiRaid et 75 équipes pour le NoctiSprint après quoi, il sera constitué une liste d'attente, afin de pallier l'éventualité de désistement(s) d'équipe(s) inscrite(s).

Modalités d'inscription

L'inscription à l'édition 2022 du NoctiRaid et du NoctiSprint est accessible depuis le site du NoctiRaid : <https://noctiraid.universite-paris-saclay.fr/>. Le paiement se fait directement sur la plateforme mise en place.

Pour que votre inscription soit valide, vous devez :

- Remplir tous les champs demandés,
- Nous retourner les documents signés obligatoires demandés, via le formulaire présent sur le site web sur lequel vous devrez importer vos documents.
- Procéder au paiement.

Des frais d'inscriptions supplémentaires de 2€/personne seront demandés à ceux qui ne sont pas licenciés à la Fédération Française de Triathlon. L'envoi du formulaire correspond à une pré-inscription. Aucune inscription n'est validée sans que celle-ci ait été réglée et qu'il ait été fourni les justificatifs nécessaires (certificats médicaux et/ou licences sportives et/ou certificat de scolarité).

Les participants du NoctiRaid devront souscrire à un pass compétition Raid M.

Les participants du NoctiSprint devront souscrire à un pass compétition Raid S.

Certificat médical ou licence sportive

Pour participer au NoctiRaid, NoctiSprint, chaque coureur doit être titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la « pratique sportive du raid multisports en compétition » datant de moins d'un an ou de la photocopie d'une licence sportive d'affiliation à la Fédération Française des Raids Multisports de Nature ou Fédération Française de Triathlon (2021-2022). À défaut de l'un de ces deux documents, le coureur ne sera pas autorisé à prendre le départ de la course.

Annulation de l'inscription

Jusqu'au 05 Janvier 2022, en cas de blessures/maladies et sur présentation d'un justificatif médical, un remboursement sera effectué à hauteur de 75% du

montant de l'inscription. Du 06 Janvier 2022 au 12 Janvier 2022, 50% du montant de l'inscription sera remboursé. Du 13 Janvier 2022 au 20 Janvier 2022, 25% du montant de l'inscription sera remboursé. À partir du 21 Janvier 2022, aucun remboursement du montant de l'inscription ne sera accordé, quelles que soient les causes du désistement du participant.

Transmission d'inscription

Dans le cas où un coureur désire transmettre son dossard à un autre coureur, un remboursement du montant de son inscription lui sera fait à réception de l'inscription complète du participant remplaçant. Le participant remplaçant devra alors s'acquitter du montant de l'inscription, accepter les termes du règlement de la course et fournir ses justificatifs (certificat médical, décharge de responsabilités, et certificat de scolarité). Cette procédure n'entrera en vigueur que dans un cas de remplacement.

Dans l'impossibilité de procéder au remplacement du participant, l'inscription de l'équipe concernée est annulée, et aucun remboursement ne sera effectué.

2. Règlement sportif du NoctiRaid 2022

LE PARCOURS

Arrivées et barrières horaires

- Le temps maximal de l'épreuve, pour la totalité du parcours, est fixé à **10h15**.
- Les temps limites de passage aux principaux postes de contrôle sont définis et seront communiqués dans le roadbook. Les horaires de fermeture de ces postes sont calculés pour permettre aux participants de rallier l'arrivée dans le temps maximum imposé.
- Obligation de terminer en équipe une discipline pour ne pas être déclassé. L'équipe peut repartir à deux mais ne sera pas classée. Cela s'applique aussi pour tous les checkpoints mis en place sur les parcours.
- L'organisation se réserve la possibilité de modifier les horaires de la course en cas de force majeure jusqu'à la dernière minute.

Tout concurrent :

- Passant à un point au-delà de l'heure limite,
- Ou n'étant pas en mesure d'en repartir avant,
- Ou n'étant pas autorisé à poursuivre pour raison médicale,

Sera dans l'obligation d'arrêter la course, et figurera dans le classement comme non classé. Tout concurrent souhaitant poursuivre la course hors-délais ne pourra l'effectuer qu'après avoir restitué son dossard, sous sa propre responsabilité.

Modification du parcours

L'organisation se réserve le droit de modifier à tout moment le parcours et les emplacements des sites d'ateliers. En cas de mauvaises conditions météorologiques, et pour des raisons de sécurité, l'organisation se réserve le droit de proposer un parcours de repli, d'arrêter l'épreuve en cours ou de modifier les barrières horaires.

L'itinéraire

- Les participants ont l'obligation de suivre les itinéraires balisés ou indiqués par l'organisation sous peine de sanction, voire d'exclusion.
- Dans le cas des parcours libres, pour lesquels les concurrents se déplaceront en orientation en choisissant leur itinéraire, l'organisation se réserve le droit de contrôler ou d'interdire l'utilisation de certains axes, lieux ou routes. Dans ce cas, le passage par les points de contrôle de l'organisation est obligatoire.
- L'itinéraire peut être modifié et/ou supprimé à tout moment et sans préavis par l'organisation. Les concurrents sont tenus de suivre la modification d'itinéraire qui leur sera signalée par l'organisation.
- L'itinéraire peut longer des champs et des propriétés privées. Il est strictement interdit de les traverser sous peine de sanctions ou d'exclusion.
- Il est absolument interdit de déplacer, dissimuler, retirer ou détruire les éléments de balisage placés par l'organisation sous peine d'exclusion immédiate de l'événement.

LA COURSE

Remise des dossards

Elle aura lieu le **samedi 12 février à partir de 12h00 pour le NoctiSprint** à la base de vie, **sur le campus d'Orsay de l'Université Paris-Saclay, au bâtiment 225 (gymnase du SUAPS)**. Le retrait des dossards pour le **NoctiRaid aura lieu à partir de 16h sur le campus d'Orsay de l'Université Paris-Saclay, au bâtiment 225 (gymnase du SUAPS)** (le départ du NoctiRaid étant prévu à 22h30 sur le campus d'Orsay de l'Université Paris-Saclay, au bâtiment 225). Les dossards seront remis sur présentation d'une pièce d'identité et sous la stricte réserve de présentation individuelle des chèques de caution, du matériel obligatoire et signature d'un engagement sur l'honneur de le conserver avec soi pendant toute la durée de la course.

Ravitaillement

Le principe de l'épreuve est l'autosuffisance alimentaire. Le roadbook identifiera l'unique lieu de ravitaillement pour le NoctiSprint, ainsi qu'un point unique de ravitaillement pour le NoctiRaid, où les coureurs pourront se rendre à deux reprises.

Disqualification et pénalité

Des pénalités de temps pouvant aller jusqu'à la disqualification peuvent être prononcées dans les cas suivants :

- L'équipe ne parvient pas à terminer la ou les épreuves dans le temps imparti comme indiqué sur le roadbook de ladite épreuve : l'équipe se verra non classée.
- Un membre, ou l'équipe dans son intégralité ne se présente pas à un point de contrôle (1 heure de pénalité).
- L'équipe n'effectue pas tous ses tirs au biathlon (20 minutes de pénalité).
- Un membre, ou l'intégralité de l'équipe ne respecte pas tout ou partie de ce règlement (disqualification).
- Un membre, ou l'intégralité de l'équipe ne respecte pas l'environnement (jet de déchets sur le parcours) : L'équipe sera mise hors course.
- Non-respect des consignes de sécurité (disqualification).
- Pour la course d'orientation, l'équipe ne trouve pas toutes les balises (30 minutes de pénalité par balise).
- Un membre, ou l'équipe dans son intégralité déplace, dissimule, retire, détruit ou modifie les éléments de balisage placés par l'organisation (disqualification)

Réclamation

Elles sont recevables dans les 30 minutes après l'affichage des résultats provisoires.

Jury d'épreuve

Il se compose :

- D'un directeur de course,
- Du responsable de l'équipe médicale,
- Des responsables de postes de contrôle concernés,
- Ainsi que de toutes personnes compétentes à l'appréciation du Président du Comité d'Organisation.

Le jury est habilité à statuer dans le délai compatible avec les impératifs de la course sur tous les litiges ou disqualifications survenus durant l'épreuve. Les décisions sont sans appel.

Carnet de route

Un descriptif détaillé du parcours sera communiqué aux participants. Il comprendra les informations pratiques telles que les heures limites de passage. Ce carnet sera remis le jour de l'épreuve après la vérification du matériel et la remise des dossards. Toutes les questions relatives à ce carnet de route pourront être posées lors du meeting de course.

LE CLASSEMENT

- Ce raid est une épreuve chronométrée en continu par équipe, les épreuves s'enchaînent et le chronomètre ne s'arrête pas. Toutefois en cas d'attente sur l'atelier du biathlon, les coureurs pourront, sur décision des contrôleurs, geler leur chronomètre.

- Le temps final est établi par le dernier coureur de l'équipe. À la fin du raid, les équipes d'organisation dressent un premier classement, en ne manquant pas de prendre en compte les pénalité(s) et/ou temps d'attente.

LE MATÉRIEL

Obligatoire :

- Une réserve d'eau minimum d'un litre par équipe,
- Une réserve alimentaire,
- Un brassard réfléchissant,
- Une lampe frontale par coureur avec piles de rechange,
- Une couverture de survie par participant,
- Un sifflet par équipe,
- Une pièce d'identité par coureur,
- Un téléphone chargé par équipe,
- Un VTT en bon état et équipé d'éclairage avant et arrière par coureur (non-fournis par le prestataire vélo si location)
- Un nécessaire de réparation VTT (chambre à air, pompes, démonte-pneu, dérive chaîne)
- Un casque VTT par coureur (fournis par le prestataire vélo si location),
- Une boussole,
- Une montre sans moyen de positionnement GPS.

Fortement recommandé :

- Des épingles à nourrice,
- Des chaussures de trail (cramponnées et imperméables pour plus de confort),
- Des chaussettes (éviter le coton),
- Un bonnet,
- Une paire de lunettes à écran transparent,
- Des gants chauds,
- Un collant ou pantalon à jambes longues,
- Une couche intermédiaire chaude (type polaire),
- Un porte carte étanche,
- Un sous vêtement thermique,
- Un tour de cou polaire ou semi-polaire,
- Un petit sac à dos,
- Une veste imperméable type Gore-Tex permettant de supporter le mauvais temps en montagne,
- Des vêtements de rechange,
- Un sac de couchage pour se reposer après le raid,
- Des chaufferettes pour les mains,
- Une deuxième lampe frontale (de secours),
- De la vaseline ou crème anti-échauffement,
- Une mini-pharmacie (pansements ampoules, elastoplast),
- Un marqueur.

Interdit sous peine d'exclusion de l'équipe :

- Tout moyen de positionnement GPS,
- Vélo à assistance électrique,
- Les moyens de transports autres que ceux autorisés dans les épreuves,
- Les armes (toutes catégories),
- Les produits dopants et autres substances interdites (sauf ordonnance) visant à améliorer les performances des coureurs,
- Les stupéfiants et autres produits illicites.

L'organisation se réserve la possibilité de refuser l'inscription ou le départ d'une équipe manifestement non préparée ou insuffisamment équipée.

Il est possible de laisser au village, dans une zone de consignes prévue à cet effet, un sac (vêtements de rechange, équipement etc.) et les effets personnels de l'équipe. Cette consigne sera disponible à chaque passage à la base de vie, au bâtiment 225 pour le NoctiSprint et le NoctiRaid. Bien que des membres de l'organisation soient affectés à la gestion et à la surveillance de cet espace, l'organisation se décharge de toute responsabilité quant à la perte de vos affaires personnelles.

LOCATION DE VTT

Principes

L'organisation met à disposition des participants la possibilité de louer un VTT et son casque. Le prix de la location de ce matériel est fixé à environ 45€ par vélo (avec casque). Le VTT et son casque sont récupérés par le coureur le jour de l'événement, après qu'il ait été vérifié le paiement de cette location. La vérification du bon état du VTT avant le départ de la course aura préalablement été effectuée par le loueur. A la fin de la course, un espace de nettoyage sera mis à votre disposition pour rendre le VTT dans l'état de propreté initial. .

Attention : veuillez prévoir l'éclairage avant et arrière pour les vélos ainsi que votre lampe frontale et tout éventuels éclairages supplémentaires pour votre vélo.

LOCATION DE DOIGT ÉLECTRONIQUE SPORTident

Principes

Les participants ont l'obligation de suivre les itinéraires balisés ou indiqués par l'organisation sous peine de sanction voire d'exclusion. Le passage par les points de contrôle de l'organisation est obligatoire.

L'organisation met à disposition des doigts électroniques, lui permettant de récupérer le temps de l'équipe. Le doigt permet de valider le passage des équipes à chaque boîtier sur le parcours. Le matériel est récupéré par les équipes le jour de l'événement au moment du retrait du dossard.

CAUTION MATÉRIEL SPORTIF

Un chèque de caution sera demandé par équipe, pour :

- le prêt du doigt électronique (60€ par équipe)
- la location des vélos le cas échéant (740 €/vélo, dont 700 € pour le VTT et 40 € pour le casque).
- la location d'une paire de lampes pour VTT (15€)

Il est de votre pleine responsabilité d'apporter un chèque de caution additionnant le montant de toutes les locations de matériel prévues ci-dessus selon votre commande (le doigt électronique étant obligatoire pour tous), le jour de l'événement le 12 février 2022. Sans celui-ci aucun matériel ne vous sera remis et aucun remboursement ne sera possible pour toute location de matériel que vous aurez payé au préalable.

L'organisation prend en charge l'usure du matériel et les petites casses éventuelles dues à la course pour le VTT, seule la nécessité de remplacer une roue (95€) ou les freins (70€) sera susceptible d'être retenue sur la caution fournie par le participant.

Toutes les cautions doivent être fournies par CHÈQUE bancaire à l'ordre du **BDE STAPS Orsay Projet** (Bureau des Étudiants de STAPS Orsay, sans oublier le "Projet" à la fin). Aucun chèque de caution ne sera encaissé par l'organisation, sauf dégradation ou non restitution du matériel sportif prêté pour la course (doigt électronique, vélo, casque de vélo ou tracker) auquel cas le montant encaissé correspondra au matériel manquant. Aucun chèque de caution ne sera retourné à son propriétaire, ils seront détruits par l'organisation, sauf demande spécifique de la part d'une équipe.

LA SÉCURITÉ

- Toute équipe rattrapée doit se laisser dépasser. Toute tentative de gêne lors de manœuvres de dépassement sera immédiatement sanctionnée.
- Lors de l'utilisation de portions routières, les concurrents sont tenus de respecter scrupuleusement le Code de la Route sous peine d'exclusion.
- Toute consigne de sécurité donnée par un membre de l'organisation doit être immédiatement appliquée. Toute équipe ne respectant pas ces consignes sera disqualifiée.

Une équipe médicale sera présente pendant toute la durée de l'épreuve à la base de vie et sera prête à intervenir sur le parcours par tous les moyens appropriés. Les médecins officiels seront habilités à invalider le dossard et à mettre hors course tout concurrent inapte physiquement ou moralement à continuer l'épreuve.

Des barrières horaires stopperont la progression des équipes y parvenant en retard. Un temps limite est fixé pour le passage à certains points de contrôle. Ce temps sera indiqué sur la feuille de route remise au départ. Les équipes arrivant aux points de contrôle en dehors de ce temps limite seront non classées.

L'organisation dispose d'un réseau de transmission interne reliant les responsables. En cas d'accident avec immobilisation, l'équipe doit contacter avec son téléphone portable le responsable de l'équipe médicale ou le responsable sécurité de l'organisation. **En aucun cas, le blessé ne doit être laissé seul.**

Toute équipe a le devoir de porter assistance à une équipe en difficulté, notamment en prévenant l'organisation de la nature et du lieu de l'accident. Tout manquement à cette règle sera lourdement sanctionné.

CLAUSES GÉNÉRALES

Assurance

L'organisation possède une assurance responsabilité civile pour la durée de l'épreuve. Les bénéficiaires sont la collectivité, ses représentants légaux ou statutaires, ses préposés, membres ou adhérents, aides bénévoles et les personnes en qualité de participant. Cette assurance couvre les dommages corporels, les dommages matériels et immatériels consécutifs, les atteintes à l'environnement, l'intoxication alimentaire, les dommages aux biens des participants, les frais de recherche et de sauvetage de vies humaines, le recours et la protection juridique. Chaque participant doit se prémunir d'une assurance individuelle -accident afin de couvrir les frais additionnels éventuels si le plafond de prise en charge devait être dépassé.

Accompagnement

Tout accompagnement d'une équipe (auto, moto, vélo, piéton...) est interdit sous peine de disqualification.

Droit à l'image

Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image avant, durant et après l'épreuve, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image.

Annulation de la course

Le montant des inscriptions sera conservé pour 50% de sa valeur en cas d'annulation de la course pour une raison grave, indépendante de la volonté des organisateurs : conditions météorologiques, interdiction administrative de dernière minute, décès d'un responsable, maladie grave d'un responsable, ou tout autre cas de force majeure reconnu.

RÈGLES SPÉCIFIQUES AUX ÉPREUVES

VTT

1. Le port du casque rigide est obligatoire. Le non-respect de cette règle sera pénalisé par l'exclusion du concurrent et la disqualification de l'équipe.
2. Le port des gants de vélo et d'une paire de lunettes à écran transparent est fortement conseillé. L'organisation n'en fournira pas aux concurrents.
3. Toute modification sur le vélo fourni par l'organisation (remplacement des pédales d'origine, changement des freins, de la selle, etc....) est interdite sauf après accord de la commission de course et du prestataire fournisseur du matériel. Le non-respect de cette règle sera pénalisé par l'exclusion du concurrent et la disqualification de l'équipe.
4. Il est strictement interdit de monter à deux sur un VTT, faute de quoi l'équipe sera immédiatement disqualifiée.
5. Les concurrents d'une même équipe ne doivent pas se séparer pendant l'épreuve sous peine de lourdes sanctions.
6. Il est strictement interdit de quitter le parcours de la course, faute de quoi l'équipe sera immédiatement disqualifiée.
7. Sur les portions/axes de route, il est obligatoire de respecter les règles du code de la route. L'organisation décline toutes responsabilités en cas de non-respect du code de la route.

Bike & Run

1. Le port du casque est obligatoire. Le non-respect de cette règle sera pénalisé par l'exclusion du concurrent et la disqualification de l'équipe.
2. Le port des gants de vélo est fortement conseillé. L'organisation n'en fournira pas aux concurrents.
3. Toute modification sur le vélo fourni par l'organisation (remplacement des pédales d'origine, changement des freins, de la selle, etc....) est interdite sauf après accord de la commission de course et du prestataire fournisseur du matériel. Le non-respect de cette règle sera pénalisé par l'exclusion du concurrent et la disqualification de l'équipe.
4. Il est strictement interdit de monter à deux sur un VTT, faute de quoi l'équipe sera immédiatement disqualifiée.
5. Durant le parcours, la ou les transmission(s) des VTT entre les coureurs s'effectue(nt) de main à main. Si le vélo n'est pas transmis de main à main (mais laissé par terre par exemple) les jurys donneraient une pénalité à l'équipe sur le temps total à l'arrivée. Cela autant de fois que la faute serait constatée.
6. Les concurrents d'une même équipe ne doivent pas se séparer pendant l'épreuve sous peine de lourdes sanctions.
7. Il est strictement interdit de quitter le parcours de la course, faute de quoi l'équipe sera immédiatement disqualifiée.
- 8. Le port du casque est obligatoire, même pendant la course à pied.**

9. Sur les portions/axes de route, il est obligatoire de respecter les règles du code de la route. L'organisation décline toutes responsabilités en cas de non-respect du code de la route

Course d'orientation

1. La course d'orientation est une épreuve en terrain varié et en temps limité qui consiste à retrouver des balises à l'aide d'une carte fournie par l'organisation.
2. L'organisation précisera avant le départ la procédure permettant de justifier les balises trouvées.
3. Toute équipe n'ayant pas réuni toutes les balises obligatoires à l'issue du temps imparti se verra attribuer ce temps imparti majoré d'une pénalité définie par la commission de course avant le départ.
4. Toute équipe dépassant le temps imparti se verra attribuer ce temps imparti majoré d'une pénalité définie par la commission de course avant le départ.
5. Les concurrents d'une même équipe ne doivent pas se séparer pendant l'épreuve sous peine de sanction.
6. Sur les portions/axes de route, il est obligatoire de respecter les règles du code de la route. L'organisation décline toutes responsabilités en cas de non-respect du code de la route

Biathlon

1. Les participants du NoctiRaid 2022 s'engagent à respecter l'ensemble des consignes de sécurité données par l'intervenant prestataire.
2. À chaque série de tir une équipe doit utiliser un seul stand, et ne peut se répartir sur plusieurs stands différents.
3. Chaque personne de chaque équipe est obligée d'effectuer ses 3 tirs pour le NoctiSprint et 6 tirs pour le NoctiRaid (sous peine d'avoir 20 minutes de pénalité). **Interdiction de laisser un coéquipier tirer à sa place.**
4. Chaque tir réussi offrira à l'équipe la possibilité d'avoir un « bonus » et chaque tir manqué entraînera une « pénalité ».
5. Il est strictement interdit de quitter le parcours de la course, faute de quoi l'équipe sera immédiatement disqualifiée.

Trail

1. Le départ s'effectuera en « mass-start ».
2. Les coureurs s'engagent à respecter le balisage ainsi que le tracé du parcours. Le non-respect de cette consigne entraînera de lourdes sanctions.
3. Ne pas gêner les autres concurrents qui essaient de vous dépasser
4. Être obligatoirement par équipe complète à chaque checkpoint
5. Il est strictement interdit de quitter le parcours de la course, faute de quoi l'équipe sera immédiatement disqualifiée.

1. NOCTIRAID (18 ans et +)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

16:00 à 19:00	Retrait Dossards
19:00 à 23:30	Pasta party
19:00	Briefing de la course
22:00	Ouverture des SAS départ
22:15 – 22:25	Fermeture des SAS départ
22:30 à 22:45	Départ NOCTIRAID
04:30	Remise des prix (50% des équipes arrivées)

Départ

150 équipes de 3 coureurs au niveau du gymnase 225 (village).

Premier départ : 22h30

Dernier départ : 22h45

Le départ s'effectuera en mass-start pour 11km de trail : Vidéo, musique, fumigènes, photo, nom d'équipe, prénoms des participants...

Arrivée

Temps minimum estimé pour faire le parcours : 5h

Temps maximum estimé pour faire le parcours : 10h15

Estimation horaire premiers arrivants : 3h30

Estimation horaire derniers arrivants : 08h55

Classements

- Scratch / Podium des 3 premières équipes
- Podium Hommes (1ère équipe récompensée)
- Podium Femmes (1ère équipe récompensée)
- Podium Mixte (1ère équipe récompensée)
- Podium Entreprise (1ère équipe récompensée)
- Podium International (1ère équipe récompensée)

Remise des récompenses : 4h30 du matin (après 50% d'arrivée environ)

LE PARCOURS

Un seul parcours de 60 km environ (hors CO).

Arrêt du temps : sur l'épreuve du biathlon, le chronométrage sera figé

Ajout du temps : sur l'épreuve course d'orientation, à chaque balise manquée, 30 minutes seront ajoutées au temps final ou alors si un check-point n'est pas validé sur le parcours.

Des pénalités pourront être ajoutées à l'épreuve de biathlon.

5 disciplines :

- VTT (34 km)
- Trail (11 km)
- Bike & Run (14 km)
- Course d'orientation (kilométrage à définir – maximum 14 balises)
- Biathlon (2 séries de 3 tirs/personne)

DÉLAIS***Chronométrage :**

- Classique : les épreuves s'enchaîneront sans l'arrêt du chronomètre, hormis sur la partie biathlon ou le chronométrage sera figé pendant l'épreuve

Heure limite de fin de course : chaque équipe a **10h15** pour réaliser tout le parcours.

Si une équipe arrive après ce délai, ce sera un non-classement de l'équipe.

Pour pallier la différence de niveau et garantir la sécurité de l'ensemble des participants :

Mise en place d'une barrière horaire sur le parcours :

- À la fin de la partie Trail : maximum 2h30 après le départ
- À la fin de la partie VTT : maximum 6h30 après le départ
- À l'arrivée sur la dernière zone de Tir : maximum 9h30 après le départ

*Les délais mis en place sont calculés de façon à ce que toutes les équipes puissent terminer la course dans le temps maximum prévu par l'organisation, dans des conditions sécuritaires.

Au dépassement d'une barrière horaire, les participants seront redirigés vers l'arrivée via la voie la plus rapide. Sur ces portions, le chronométrage sera figé et les participants seront soumis aux codes de la route. L'organisation décline toutes responsabilités en cas de non-respect du code de la route.

Récapitulatif du déroulement du NoctiRaid

Les 3 coureurs de l'équipe devront être présents pour tous les check points !

Épreuves	Principes	Bonus/Pénalités
Trail (11 km) Temps mini : 45 min Temps max : 2h30	Suivi d'itinéraire via un balisage	1h de pénalité par check-point manqué

Transition 1		
Biathlon : 1 série de tir x9 (3 tirs/personne)		Le barème sera communiqué ultérieurement mais peut permettre un avantage sur la Course d'Orientation
VTT (34 km) 1 VTT par équipier Temps mini : 1h20 Temps max : 3h30	Suivi d'itinéraire via un balisage	1h de pénalité par check-point manqué
Transition 2		
Course d'Orientation Temps max : 1h		30 minutes de pénalités par balise non trouvée
Transition 3		
Bike & Run (14 km) Casque obligatoire 2 VTT par équipe Temps mini : 30min Temps max : 2h30	Suivi d'itinéraire via un balisage	1h de pénalité par check-point manqué
Biathlon : 1 série de tir x9 (3 tirs/personne)		Bonus temps ou pénalité pour chaque cible
ARRIVÉE		

Spécificité Biathlon :

2 épreuves de tir : 1 passage = 9 tirs (3 par personne)

Le nombre de tirs réussis par passage influencera le déroulement de la course :

- Passage 1 : le nombre de tirs réussis permet de supprimer des balises lors de la Course d'Orientation
- Passage 2 : le nombre de tirs réussis peut permettre d'obtenir un "bonus temps"

2. NOCTISPRINT (16 ans et +)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

11:00 à 13:30	Début retrait dossard
13:30 à 14:30	Briefing de la course
14:30 à 14h55	Ouverture SAS départ

15:00 à 15:15	Départ NOCTISPRINT
17:00	Pasta party et première arrivée
19:00	Remise des prix et dernière arrivée

Départ

50 équipes de 3 coureurs au niveau du gymnase 225 (village).

Premier départ : 15h

Dernier départ : 15h15

Le départ s'effectuera en mass-start pour 9 km de trail : Vidéo, musique, fumigènes, photo, nom d'équipe, prénoms des participants...

Arrivée

Temps minimum estimé pour faire le parcours : 2h

Temps maximum estimé pour faire le parcours : 4h30

Estimation horaire premiers arrivants : 17h

Estimation horaire derniers arrivants : 19h30

Classements

- Scratch / Podium des 3 premières équipes
- Podium Hommes (1ère équipe récompensée)
- Podium Femmes (1ère équipe récompensée)
- Podium Mixte (1ère équipe récompensée)
- Podium Cups (1ère équipe récompensée)
- Podium International (1ère équipe récompensée)

Remise des récompenses : 19h

LE PARCOURS

Parcours de 23 km environ (hors CO).

Arrêt du temps : sur l'épreuve du biathlon, le chronométrage sera figé

Ajout du temps : sur l'épreuve course d'orientation, à chaque balise manquée, 30 minutes seront ajoutées au temps final ou alors si un check-point n'est pas validé sur le parcours.

4 disciplines :

- Trail (9km)
- VTT (14 km)
- Course d'orientation (parcours CO de 9 balises environ)
- Biathlon (1 séries de 9 tirs soit 3 tirs/personne)

DÉLAIS

Chronométrage :

- Classique : les épreuves s'enchaîneront sans l'arrêt du chronomètre, hormis sur la partie biathlon ou le chronométrage sera figé pendant l'épreuve.

- **Heure limite de fin de course** : chaque équipe a **4h30h** pour réaliser tout le parcours.
- Si une équipe arrive après ce délai, ce sera un non-classement de l'équipe.

Pour pallier la différence de niveau et garantir la sécurité de l'ensemble des participants :

Mise en place d'une barrière horaire sur le parcours :

- Après l'épreuve VTT : 3h30 après le départ, les équipes ne prendront plus part à la Course d'Orientation mais seront classées, dans l'ordre d'arrivée, après les équipes ayant fait la CO.

Récapitulatif du déroulement du NoctiSprint

Les 3 coureurs de l'équipe devront être présents pour tous les check-points !

Épreuves	Principes	Bonus/Pénalités
Trail (9 km) Temps mini : 35min Temps max : 1h30	Parcours balisé	1h de pénalité par check-point manqué
Transition 1		
VTT (14 km) Temps mini : 50 min Temps max : 2h30	Parcours balisé	1h de pénalité par check-point manqué
Biathlon : 1 série de tir x9 (3 tirs/personne)		Le barème sera communiqué ultérieurement mais peut permettre un avantage sur la Course d'Orientation
Transition 2		
Course d'orientation		30 minutes de pénalité par balise non trouvée
ARRIVÉE		

Spécificité Biathlon :

- Le nombre de tirs réussis influence le nombre de balises à trouver pour la course d'orientation.
- 1 passage au stand de tir, soit 9 tirs au total par équipe (3 par personne)

Contacts :

Responsable parcours et épreuves :

Gaspar GERARD – gaspar.gerard@universite-paris-saclay.fr

Responsable inscriptions et participants :

Mariia Gurkina – noctiraid2022@gmail.com

Responsable logistique :

Ana

Responsable sécurité :

Retrouvez-nous sur :

<https://noctiraid.universite-paris-saclay.fr>

&



@noctiraid